

FICHE PROJET

Porteur de projet : **WIMOOV**

Intitulé de l'opération : **« Plateforme mobilité : accompagnement des personnes éloignées de l'emploi vers une mobilité autonome et durable »**

Période de réalisation : **du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.**

Montant du soutien du FSE : **141 787.87 €.**

Le projet « Plateforme mobilité : accompagnement des personnes éloignées de l'emploi vers une mobilité autonome et durable » par la structure bordelaise Wimoov a obtenu la seconde place du podium (médaille d'Argent) dans la catégorie « Agir pour le développement durable » lors de la première édition des Trophées des Initiatives FSE, le lundi 5 décembre 2016 lors du village FSE à Paris.



Julie Cathala, directrice régionale (à droite) et Aude Bombart présentent le projet Wimoov lors du Trophées des Initiatives FSE, le 5 décembre 2016 à Paris



Les deux représentantes de Wimoov entourées des autres finalistes de la catégorie « Agir pour le développement durable » ont reçu le Trophée « Argent. ».

Julie Cathala, directrice régionale et Aude Bombart, de l'association Wimoov sont venues défendre leur projet (cofinancé par le Fonds social européen) devant le jury et un public nombreux et curieux des projets innovants présentés lors de cette cérémonie

Le projet « Wimoov » : quel est –il ?

La plateforme mobilité a pour rôle principal l'accompagnement des publics fragiles via la mise en œuvre de parcours mobilité. Les participants sont orientés sur la plateforme par les partenaires de l'insertion socio-professionnelle du territoire.

Ils entrent ensuite sur le dispositif par un Bilan de Compétences Mobilité (BCM) : il s'agit pour le conseiller mobilité de faire un état des lieux de la situation du bénéficiaire et de ses compétences en matière de mobilité (capacités physiques et psychologiques du participant à se déplacer, impact financier et environnemental de ses déplacements et analyse des besoins en mobilité tout en le sensibilisant à la mobilité durable, à la sécurité routière et en l'incitant au report modal).

Selon les cas, un parcours mobilité plus long visant à amener le participant sur la voie de l'autonomie peut lui être proposé. Le parcours mobilité se coordonne autour d'actions pédagogiques, financières et/ou matérielles dans l'objectif de permettre des déplacements autonomes et responsables. La durée du parcours dépend du degré d'autonomie de la personne, les étapes de suivi également.

Les différentes actions mises en œuvre par la plateforme comprennent du conseil en mobilité, des actions pédagogiques, l'orientation vers un partenaire opérateur (vélo-école pour l'apprentissage du vélo par exemple), la mise à disposition de vélos à assistance électrique pliants, la délivrance du bilan dans le cadre de certaines aides du Département et le micro-crédit social.

Les objectifs clés du projet Wimoov

Objectif global :

Permettre l'accès à une mobilité autonome et durable aux publics les plus fragiles, quels que soient les freins rencontrés et les motifs de déplacements (y compris ceux en lien avec l'emploi).

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs déjà à l'œuvre sur le territoire (Pôle Emploi, Missions Locales, CCAS, PLIE, MDSI...) autour de la thématique mobilité durable, notamment des modes alternatifs à la voiture individuelle, ainsi qu'à son importance pour les personnes en parcours d'insertion sociale ou professionnelle.
- Assurer le bilan de compétences mobilité (BCM) et l'analyse des besoins de mobilité des personnes qui sont orientées par les acteurs de l'insertion sociale et de l'emploi du territoire, et pour lesquelles une problématique liée à la mobilité a été identifiée.
- Orienter les bénéficiaires, en accord avec le prescripteur, vers un ou plusieurs services mobilité :
- Organiser des formations mobilité pour développer les compétences mobilité des bénéficiaires,
- Permettre l'accès à des aides financières ou matérielles pour mettre à disposition une solution matérielle ayant un coût limité et permettre d'être mobile rapidement sur une situation concrète.

Parce que le développement durable fait partie des valeurs de l'association depuis sa création, l'accent est mis sur les solutions alternatives aux modes individuels motorisés qui permettent de lutter contre la pollution, l'engorgement des routes et l'émission de gaz à effet de serre.

Ces actions visent à accompagner le changement des pratiques « mobilité » des personnes fragiles et plus particulièrement de celles en parcours socio-professionnel, mais aussi des partenaires de l'insertion socio-professionnelle du territoire qui les conseillent.

Par la mise en œuvre de cette démarche, Wimoov favorise une approche globale durable du territoire, adaptée aux besoins des publics ciblés, en partenariat avec les acteurs de la mobilité.

Les premiers résultats de l'opération au 30 septembre 2016

La sensibilisation des acteurs est essentielle pour permettre à tous la bonne compréhension des enjeux. A cette fin, des réunions d'information sont organisées tout au long de l'année.

Ainsi, au 30 septembre 2016, 479 Bilans de Compétences Mobilité (BCM) ont été réalisés et 782 services mobilité ont été mis en place. Parmi ces services, 68% sont directement orientés développement durable :

- 96% des participants ont bénéficié d'actions pédagogiques sur les thématiques suivantes :
 - Mobilités et budget (principalement sur comment faire baisser son budget mobilité en diminuant le coût lié à l'usage de la voiture individuelle) : 81% des participants.
 - Mobilité et territoires (compréhension de son environnement, connaissances des réseaux de transports) : 63% des participants.
 - Formations opérateurs de transports : 50% des participants.
 - Mobilité et déplacements (lecture de cartes, plans) : 35% des participants.
 - Mobilités durables (sensibilisation, connaissances des différents modes doux de déplacements) : 21% des participants.
 - Mise en situation pratique dans les transports : 1% des participants.
- 6% des participants ont bénéficié de formations techniques de remise en selle ou d'apprentissage du vélo grâce à une orientation vers une vélo-école.
- 5% des participants ont bénéficié d'un accompagnement vers un autre service de transport.
- 4% des participants ont bénéficié de conseil en mobilité approfondi.

Les changements de pratiques « mobilité » :

Au 30 septembre 2016, pour les participants ayant terminé leur parcours, 39% ont amélioré leur mobilité, 57% ont amélioré partiellement leur mobilité et seuls 4% des participants n'ont pas amélioré leur mobilité. Ces améliorations sont liées* :

- à la connaissance ou l'usage des transports en commun dans 53% des cas,
- à la connaissance du territoire dans 31% des cas,
- à la connaissance, l'usage ou la maîtrise du vélo dans 12% des cas,
- à l'obtention d'une carte de gratuité pour les transports en commun dans 5% des cas,
- à la connaissance ou l'usage de l'autopartage dans 3% des cas.

** Les raisons pouvant être cumulatives et étant entendu que la connaissance va permettre l'usage qui à terme va permettre la maîtrise du mode de déplacement.*

Contexte stratégique dans lequel le projet s'est déroulé

Le projet s'inscrit dans les politiques publiques suivantes :

- La politique commune des transports de l'Union européenne : le thème de la « mobilité durable » prend de l'importance d'ici à l'horizon 2020, en particulier dans le contexte de la hausse constante des émissions de gaz à effet de serre du secteur, qui menacent de compromettre les objectifs climatiques de l'Union européenne.
- Le développement par l'État des mobilités actives (vélo, marche à pied), des transports collectifs en site propre et des usages partagés de l'automobile (covoiturage, autopartage) afin de favoriser une mobilité et des transports durables pour l'avenir.
- La volonté de Bordeaux Métropole dès 2020, de limiter la part modale de la voiture à 45% (au lieu de 59% actuellement) en augmentant la part des autres modes, de conforter le réseau de transport et d'offrir un panel de solutions élargi pour une mobilité choisie.

De plus, il répond aux besoins suivants identifiés par la plateforme Wimmov :

- Les différents modes de transport souffrent encore de représentations qui empêchent les personnes de choisir leur mobilité de façon optimale : la voiture reste ainsi un marqueur social très fort, de même que les transports collectifs sont perçus comme un marqueur social négatif.
- Les aides et les accompagnateurs sont très souvent tournés vers l'automobilité. Or, outre le fait que le permis de conduire soit une démarche longue et coûteuse et que la possession d'un véhicule alourdisse le budget mobilité des ménages, les déplacements professionnels sont responsables d'une grande partie des émissions de CO₂.
- L'étude des publics les plus éloignés de l'emploi accueillis par la plateforme (notamment bénéficiaires des minimas sociaux et habitants des quartiers prioritaires) permet de constater une tendance pour ces publics à cumuler plusieurs freins liés à la mobilité (et parfois touchant d'autres sujets également). Les grands freins auxquels les publics fragiles doivent faire face sont la méconnaissance du réseau de transports ainsi qu'une difficulté à l'appréhender ; la méconnaissance des solutions alternatives à la voiture individuelle ainsi qu'une difficulté à les appréhender et une diminution des ressources disponibles à consacrer à la mobilité.

Il y a donc un réel besoin d'ouvrir les personnes à de nouvelles pratiques de mobilité afin d'encourager les déplacements non (ou moins) polluants, par la promotion de l'offre du territoire et le développement de nouveaux services le cas échéant : transports en commun, vélo, covoiturage, autopartage, intermodalité...

Quels sont les aspects innovants du projet

Les enquêtes 2013 du Laboratoire de la Mobilité inclusive montrent que les personnes en difficultés sociales et professionnelles ont moins de solutions de mobilité à leur disposition. Les nouveaux services à la mobilité sont réservés aux actifs urbains et inadaptés aux besoins des précaires, qui n'en tirent pas profit. Par ailleurs, les pratiques de mobilité des personnes fragiles ne sont que peu connues.

L'action de Wimoov est innovante en ce qu'elle s'adresse aux publics fragiles, part de la population peu touchée par les politiques de mobilité durable.

Elle est remarquable de par les publics visés mais aussi ses modes d'intervention :

- L'accompagnement global des publics fragiles en partant de la situation spécifique de la personne pour lui proposer des solutions prenant en compte l'ensemble des modes disponibles sur le territoire. Ce qui permet de contribuer directement à une évolution des comportements en termes de mobilité chez ces publics.
- La sensibilisation des partenaires par un travail en appui auprès des différentes structures (prescripteurs, opérateurs de mobilité, communes) pour :
 - faire remonter des informations concernant l'accompagnement des publics fragiles,
 - réfléchir ensemble à la couverture des besoins de manière la moins polluante possible,
 - mobiliser autour de la question de la mobilité durable afin d'illustrer sa complexité et son importance dans le parcours d'insertion.

De plus, il s'agit d'une action opérationnelle menée de façon multi-partenariale avec les collectivités (villes, département de la Gironde, Bordeaux Métropole) et l'ensemble des acteurs, qui permet par là-même de :

- promouvoir le développement d'une offre mobilité plus respectueuse de l'environnement,
- articuler les interventions des opérateurs mobilité,
- répondre aux enjeux environnementaux par des opportunités de développement.

Les partenaires de Wimoov

Le Fonds social européen intervient à hauteur de 141 787.87 € sur ce projet qui se déroule du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017.

La plateforme de mobilité se déploie en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire. Actuellement, ce sont près de 80 structures qui orientent des personnes sur la plateforme, et notamment Pôle Emploi, les Missions locales, les Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et les Maisons départementales de solidarité et d'insertion (MDSI).

De plus, pour offrir au bénéficiaire un panel de solutions complet dans le cadre de son parcours d'accompagnement, la plateforme de mobilité joue un véritable rôle d'interface entre les acteurs de la mobilité sur le territoire, dont elle vient compléter les dispositifs existants par des partenariats techniques locaux avec les deux structures du territoire assurant des cours de remise en selle et d'apprentissage du vélo (Vélo-Cité et Cycles & Manivelles).

Enfin, la plateforme mobilité a été conçue comme un outil associant pleinement les parties prenantes à la définition des objectifs et à la validation des orientations. Afin d'optimiser son fonctionnement et d'impliquer tous les acteurs dans l'amélioration continue des services rendus, un comité de pilotage se réunit deux fois par an. Il rassemble, a minima, les partenaires institutionnels et les acteurs du transport associés au projet (Keolis, TransGironde).